

**GRILLE DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS AU MODULE LAIT A MORET-
TA
DU 7 JANVIER au 18 JANVIER 2019**

Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

1) CURRICULUM VITAE, SUR UN TOTAL DE 20 POINTS :

- Présentation 4 pts
- Expérience professionnelle cohérente avec le sujet du cours 16 points

2) LA MOTIVATION ET LA PRÉSENCE D'UN PROJET DE TRAVAIL DANS LA ZONE TRANSFRONTALIÈRE, SUR UN TOTAL DE 60 POINTS

- Lettre de motivation écrite.

3) NATIONALITE SUR 20 POINTS.

- Les candidats français auront 20 points afin de favoriser l'échange transfrontalier.
- Note minimale d'admission au classement : 60/100.
- Trois candidats seront sélectionnés pour cette formation.